



## AVIS DE RECRUTEMENT

### Le Pôle « Enfants » recrute pour l'IMS «Les Champs de Merle» en CDI, à temps complet :

- **1 éducateur spécialisé (H/F)**
  - Poste à pourvoir à partir du 15/04/2019
- **1 Accompagnant Educatif et Social (H/F)**
  - Poste à pourvoir à partir du 01/04/2019

Salaire et Conditions de travail selon Convention Collective 1951.

*Fiches de poste disponible au secrétariat de l'IMS "les champs de Merle" .*

Conditions d'accès au métier d'éducateur spécialisé : l'éducateur spécialisé doit être titulaire du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé.

Définition principale du métier d'éducateur spécialisé conformément à la CCN51 : dans le respect des personnes, l'éducateur spécialisé recherche les causes qui compromettent leur équilibre psychologique, économique ou social. Il participe à l'élaboration et la mise en oeuvre du projet d'établissement dont il relève ainsi que des projets sociaux et éducatifs. Il participe à l'élaboration du rapport d'activité du service socio-éducatif. Il participe, en liaison avec les familles, à l'éducation des enfants ou adolescents en difficulté d'insertion et est chargé du soutien des personnes handicapés, inadaptés ou en voie d'inadaptation, etc.

Profil : *Expérience d'un an impérative dans le secteur médico-social*  
Expérience en insertion professionnelle exigée

Conditions d'accès au métier de l'A.E.S. : l'accompagnant éducatif et social est titulaire du diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social ou diplôme d'état d'AMP

Définition principale du métier d'A.E.S. conformément à la CCN51 : l'accompagnant éducatif et social exerce dans les conditions définies par réglementation en vigueur.

Profil : *Expérience d'un an impérative dans le secteur médico-social*  
*Expérience vivement souhaitée auprès d'enfants polyhandicapés"*

**Envoyer dossier de candidatures** (CV et lettre de motivation) **avant le 13 mars 2019 à :**  
**Madame Christelle JEAN-JACQUES** – Directrice des Ressources Humaines – 3 rue Pierre Aubert  
– ZI du Chaudron – 97490 SAINTE-CLOTILDE

Mail : [cjeanjacques@afl.re](mailto:cjeanjacques@afl.re)

Fait à Sainte-Clotilde, le 06 mars 2019.

**Pour affichage jusqu'au 13 mars 2019**